



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Brou
Place de l'Hôtel de ville
28160 Brou
02 37 47 70 87
dgs@brou28.com

Procédure : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article L. 2123-1 du Code de la commande publique

Objet du marché : Marché de travaux
Démolition de la salle de tir à l'arc et du sanitaire - Désamiantage

Forme du marché : Marché unique.
Le candidat devra répondre à l'offre de base et à l'option.

Durée du marché : La durée d'exécution du marché est de 2 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. La date prévisionnelle de démarrage des travaux est le 17 juin 2019. L'exécution des travaux doit être achevée pour le 30 août 2019 au plus tard.

Forme de l'attributaire du marché : Entreprise unique ou groupement d'entreprises.

Variante : Les variantes ne sont pas autorisées.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

Contenu de l'offre : Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

Critère d'examen des candidatures : Voir le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

Critère de jugement des offres : L'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de sélection des offres énoncés dans le règlement de consultation du présent marché.

Date limite de remise des offres : Mardi 4 juin 2019, à 9h30.

Modalités de remise des offres : Les candidatures et les offres doivent obligatoirement être transmises dans le délai imparti par voie dématérialisée sur le site de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir www.am28.org. (Voir D.C.E.)

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Modalités essentielles de paiement/ de règlement : Budget de la commune de Brou - Application des règles de la comptabilité publique - Paiement par mandat administratif - Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Conditions de remise du dossier de consultation des entreprises : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement sur le site **www.am28.org**

Voies de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 tél : 02 38 77 59 00

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans - Service Médiation - 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 - tél : 02 38 77 59 00

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout candidat peut saisir le Greffe du Tribunal administratif précité:

* avant la conclusion du marché (Référé précontractuel) : article L551-1 du Code de Justice Administrative;

* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché.

Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée (Recours pour excès de pouvoir : articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle la signature du contrat est rendue publique.

Date d'envoi à la publication sur le site AM 28 : 16 mai 2019.